



CONSEIL NATIONAL DES JEUNES SUR LE MENTORAT

APERÇU ET PROCESSUS DE PARTICIPATION

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL NATIONAL DES JEUNES SUR LE MENTORAT (CNJM)?

Le CNJM est composé de jeunes de partout au Canada qui offrent des consultations, entreprennent des projets et jouent un rôle de leadership en soutenant les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada sur les questions liées au mentorat des jeunes au Canada.

Auparavant, les membres du CNJM ont eu la chance de participer à des événements comme Jeunes sur la colline; en se rendant à Ottawa pour rencontrer des membres du gouvernement pour discuter de questions importantes et participer aux congrès nationaux et régionaux des GFGSC, en se rendant dans différentes villes du Canada pour se réunir avec le personnel local des Grands Frères Grandes Sœurs. Les membres du CNJM siègent également à divers comités et groupes nationaux des GFGSC (recherche et tendances, groupe de travail sur la diversité).

Exigences relatives aux candidates et candidats

- La personne doit faire du bénévolat au sein des GFGS du Canada (tout organisme) depuis au moins un (1) an
- Elle doit être âgée de 17 à 28 ans
- Elle doit faire du bénévolat ou être une personne mentorée au sein des programmes de son organisme
- Elle doit pouvoir s'engager et contribuer de manière significative aux projets et initiatives du CNJM

(Certaines exceptions peuvent s'appliquer, par exemple : Vous êtes actuellement en attente d'obtenir une personne mentorée ou une personne qui fait du mentorat, un stage étudiant ou une employée ou un employé)

- Une ancienne ou un ancien peut présenter une nouvelle demande après une absence officielle de deux ans

Entretien

- Des entretiens auront lieu avec les candidates et candidats retenus pour assurer une adéquation avec le reste du CNJM. L'équipe de gouvernance ou le comité de direction du CNJM mènera les entretiens.

Avantages de se joindre au CNJM :

- Contribuer à façonner l'avenir du mentorat pour les jeunes à travers le pays, en partageant votre expertise et vos expériences vécues
- Acquérir de nouvelles compétences en matière de leadership, de politique publique et de prise de parole en public
- Attirer l'attention sur des questions importantes pour les jeunes
- Bâtir votre réseau professionnel
- Participer à des événements comme le Congrès national des GFGSC et les réunions du CNJM en personne (possibilités de voyage subventionnées)

Le Conseil national des jeunes sur le mentorat (CNJM) est composé de deux groupes formels : Members at Large (MAL) et Youth at Large (YAL). Lisez ce qui suit pour savoir quel rôle vous convient le mieux.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE GROUPE MEMBERS AT LARGE (MAL)

Qu'attend-on de la part des membres du Conseil national des jeunes sur le mentorat?

Les membres du conseil faisant partie du groupe MAL se réuniront pour discuter des domaines prioritaires stratégiques identifiés et discutés. Des priorités sont établies et avancées durant les réunions et des interactions entre les membres ont lieu en dehors des réunions pour discuter davantage des idées et exécuter des tâches particulières. Notre priorité consistera à aborder des problèmes particuliers tels que la visibilité des jeunes; l'équité, la diversité et l'inclusion; l'employabilité des jeunes; la santé mentale, le mentorat, la participation des jeunes et plus encore.

Combien de temps les membres siégeront-ils au Conseil national des jeunes sur le mentorat?

Les jeunes membres faisant partie du groupe MAL siègent au conseil pour un mandat de deux ans et peuvent renouveler leur mandat deux fois pour un total de six ans au conseil.

Puis-je choisir de quitter le Conseil national des jeunes sur le mentorat avant la fin de mon mandat de deux ans?

Oui. Si vous choisissez de le faire, informez la direction du CNJM de votre décision et vous devrez remplir le sondage existant.

Combien de temps les membres doivent-ils consacrer au conseil?

Des réunions mensuelles de deux heures sont organisées, ainsi qu'au moins une réunion mensuelle de commission particulière. Les membres généraux doivent assister à toutes les réunions mensuelles.

Les réunions des sous-comités pourraient avoir lieu en semaine, en fin de semaine ou à divers moments. Les membres du conseil seront avisés du calendrier des réunions ou des changements. Toutes les réunions des sous-comités peuvent accueillir les membres individuels et selon les projets/travaux en cours.

Le CNJM et les membres individuels du conseil auront la possibilité de voyager et toutes les dépenses essentielles et préconvenues seront couvertes pour les réunions en personne, les événements, les consultations ou toute autre présence requise par le CNJM. (Certaines conditions peuvent s'appliquer.)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE GROUPE YOUTH AT LARGE (YAL)

Qu'est-ce que Youth at Large (YAL)?

YAL fournit des renseignements essentiels aux membres du CNJM et aux Grands Frères Grandes Sœurs du Canada concernant les problèmes actuels du point de vue des jeunes dans les communautés à travers le Canada.

Ce groupe a été créé pour s'assurer que les voix des jeunes dans nos grandes communautés sont entendues et représentées dans nos projets. De plus, YAL est constitué de jeunes Canadiennes et Canadiens travaillant en collaboration avec le CNJM pour aborder des problèmes particuliers tels que la visibilité des jeunes; l'équité, la diversité et l'inclusion; l'employabilité des jeunes; la santé mentale, le mentorat, la participation des jeunes, et plus encore.

Principales responsabilités

- Travailler en collaboration avec d'autres membres du CNJM, c'est-à-dire aider à la mise en œuvre des activités et des projets assignés au CNJM
- Participer activement aux sous-communautés
- Assister à des réunions virtuelles (le groupe YAL doit assister à au moins six réunions au cours d'une année civile)
- Effectuer d'autres tâches pertinentes demandées de temps à autre par la direction du CNJM

Participation

Qu'attend-on de la part des membres du CNJM-YAL?

Les membres du groupe YAL se rencontreront virtuellement et devront assister à un minimum de six réunions par an.

Les membres YAL pourraient avoir la possibilité de voyager et toutes les dépenses essentielles et préconvenues seraient couvertes pour les réunions en personne, les événements, les consultations ou toute autre présence requise par le CNJM. (Certaines conditions peuvent s'appliquer.)

Combien de temps les membres siégeront-ils au Conseil national des jeunes sur le mentorat?

Les membres faisant partie du groupe YAL siègent au conseil pour un mandat de deux ans et peuvent renouveler leur mandat deux fois pour un total de six ans au conseil.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX POUR SE JOINDRE AU CNJM

De quelle façon les candidates et candidats sont-ils sélectionnés pour devenir membres du Conseil national des jeunes sur le mentorat?

Les jeunes doivent remplir le formulaire ci-dessous et le soumettre, en plus d'un curriculum vitæ et de lettres de recommandation pour examen. Une candidate est présélectionnée ou un candidat est présélectionné selon ce qui suit; sa participation à des organisations de mentorat locales et son engagement communautaire, son lien étroit avec les problèmes et les activités de leurs communautés et sa capacité à représenter ses concitoyennes et concitoyens.

Une fois présélectionnés, les jeunes seront invités à prendre part à un entretien d'une heure par le biais de la technologie. Après l'entretien, l'adéquation sera déterminée et un avis sera envoyé à la candidate ou au candidat.

Si l'on me sélectionne pour faire partie du Conseil national des jeunes sur le mentorat, que se passera-t-il ensuite?

Vous recevrez un courriel de la part d'une représentante ou d'un représentant du CNJM vous avisant de votre acceptation et des prochaines étapes d'intégration.

Si l'on me sélectionne comme membre du Conseil national des jeunes sur le mentorat, pourrai-je effectuer plus d'un mandat?

Oui, vous pourrez effectuer plus d'un mandat. Vous devez participer activement au sein d'une organisation de mentorat locale ou provinciale ou d'autres activités bénévoles et maintenir toutes les exigences minimales. (Certaines exceptions peuvent s'appliquer.)

Puis-je choisir de quitter le Conseil national des jeunes sur le mentorat avant la fin de mon mandat?

Oui. Si vous choisissez de le faire, informez la direction du CNJM de votre décision et de la date à laquelle vous souhaitez partir. Vous devrez remplir un sondage existant.

Combien de temps les membres doivent-ils consacrer au conseil?

En moyenne, les membres du conseil peuvent consacrer de quatre à dix heures par mois à des activités en lien avec le conseil. Les membres du conseil peuvent en faire davantage selon l'augmentation du temps consacré et des responsabilités.

Les réunions auront-elles lieu durant les jours d'école ou la fin de semaine?

Les réunions pourraient avoir lieu en semaine ou en fin de semaine. Les membres du conseil seront avisés du calendrier des réunions.

À qui puis-je m'adresser si j'ai des questions?

Tous les membres du CNJM se feront un plaisir de répondre à vos questions. Dès que votre compte Teams sera activé, vous pourrez poser des questions sur l'un des canaux du CNJM ou aux membres individuels. Au cours du processus d'intégration, vous serez en contact direct avec l'équipe de direction et l'équipe de gouvernance, qui sauront vous guider et répondre à toutes vos questions.

Puis-je participer autrement?

Oui! Les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada s'engagent à faire participer les jeunes Canadiennes et Canadiens à de nombreux niveaux, couvrant des problèmes qui touchent de nombreux ministères. Lorsque vous remplirez votre demande, on vous demandera si vous souhaitez que l'on vous contacte pour prendre part à d'autres occasions de participation des jeunes dans d'autres domaines de travail avec les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada. Ces occasions peuvent varier selon le service et la province et comprennent la possibilité de siéger à des comités de jeunes au sein de divers services/diverses provinces, de participer à des tables rondes sur divers sujets et plus encore. Ces occasions sont permanentes et donnent aux jeunes Canadiennes et Canadiens la chance de partager leur avis sur les questions de mentorat chez les jeunes au Canada (ou du vocabulaire pour concentrer le rôle/la contribution sur notre travail).